

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 22 août juillet 2018 18h00

Présents : Thierry GOUBY maire, Odile MOLLE 1ère adjointe, Alexis CHARLIN 2ème adjoint, Adeline BOURSIER 3ème adjointe, Denis BREJON, Marie Claude MASSACRIER, Danie PERRIN, Régine COHAS

Excusés : Sandrine SEFERIAN 4^{ème} adjointe donne pouvoir à Odile MOLLE
Christian PLAGNE

Secrétaire de séance : Régine Cohas

Le conseil municipal commence par une minute de silence en hommage à notre conseillère municipale Christiane Hoch décédée le 11 août et avons une pensée pour sa famille et ses proches.

1. Projet école :

- Validation de l'appel d'offre pour les lots 13 plomberie -sanitaire et 14 chauffage –ventilation concernant la rénovation et l'extension de l'école.

Suite à un premier appel d'offre infructueux un second a été lancé pour les lots 13 et 14. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie pour l'ouverture des plis le 21 juillet 2018 puis le 22 août 2018.

La commission a analysé les propositions selon la synthèse technique et financière de l'équipe de l'architecte.

Critères de notation : Note Technique 40% Note prix 60%

Il est proposé de retenir :

Lot 13 : Plomberie - sanitaire sans option : Entreprise DESBENOIT 42120 Le Coteau pour un montant de 70 500 € HT

Pour	8	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Lot 14 : chauffage –ventilation sans option : Entreprise DESBENOIT 42120 Le Coteau pour un montant de 176 500 € HT

Pour	8	Abstention	1	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

Le montant total de l'ensemble des travaux du projet de rénovation et d'extension de l'école s'élève ainsi à 993203,60 € HT avec les options retenues soit 5,4 % de plus que les estimations évaluées à 942092,74 € HT.

2. Réorganisation des commissions :

L'effectif du conseil municipal se retrouve suite au décès de Christiane Hoch et aux démissions depuis le début du mandat au nombre de 10 personnes.

Du fait de l'effectif de 1/3 de vacances soit 5 et qu'une seule liste était présente aux dernières élections, il devrait être organisé une nouvelle élection. Le dossier est en cours d'étude avec les services de la sous-préfecture de Montbrison. Un délai de 3 mois est fixé pour organiser de nouvelles élections.

Pendant ce délai le travail en commissions se fera avec l'ensemble des élus.

3. Appartement mairie :

- Location appartement du Pilat
M. le Maire demande l'accord du conseil afin de louer l'appartement Le Pilat surface 55m² à M. Alexandre Sigaud.

Pour	9	Abstention	0	Contre	0
------	---	------------	---	--------	---

4. Divers : néant

Prochain conseil le 28 septembre 2018 à 20h00.